



*Communiqué de presse
Paris, le 10 septembre 2019*

Les 22 cités éducatives franciliennes font leur rentrée

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot et le recteur de la région académique Île-de-France, recteur de Paris, chancelier des Universités de Paris, Gilles Pécout ont réuni ce jour les élus des 22 territoires franciliens qui, le 5 septembre dernier, ont reçu le label de « cité éducative ». Ce rendez-vous a été l'occasion pour l'Etat de saluer la qualité des projets franciliens, de présenter la feuille de route et d'annoncer les prochaines échéances de ce dispositif qui entrent désormais en phase opérationnelle.

22 territoires ont reçu le label de « cité éducative » en Île-de-France

Le 5 septembre dernier, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer et le ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, ont annoncé la liste des 22 territoires labellisés « cité éducative » en Île-de-France. Cette labellisation est le fruit d'un travail partenarial mené entre les élus locaux, les acteurs de terrain et les services déconcentrés de l'Etat.

« Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des acteurs locaux qui ont su se mobiliser dans des délais relativement contraints pour construire des avant-projets de cités éducatives de qualité, qui ont d'ailleurs tous été sélectionnés, et qui permettront, demain, d'ouvrir l'horizon des possibles des jeunes des quartiers prioritaires. Grâce à leur engagement, nous allons mener le combat contre les inégalités et le déterminisme social sur tous les terrains - à l'école mais aussi en dehors du temps scolaire - pour faire de ces villes les nouveaux territoires de la réussite ! » a déclaré Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

« Nous souhaitons une approche par les besoins territoriaux, avec des réponses systématiques, complémentaires et s'enrichissant les unes des autres. L'Education nationale travaille en pleine coopération avec les autres services de l'Etat pour accompagner l'expérimentation. Je tiens également à féliciter et à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de cette première étape. » assure Gilles Pécout, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de Paris, chancelier des Universités de Paris.

Lancées le 5 novembre 2018 par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du logement, les cités éducatives visent à coordonner l'ensemble des acteurs de terrain œuvrant dans les quartiers prioritaires autour de la réussite scolaire, dans l'école et hors de l'école. Il ne s'agit pas d'un dispositif de plus mais d'une démarche de coordination des dispositifs existants. L'enjeu est d'accompagner chaque parcours éducatif individuel, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle par une fédération de tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire des quartiers prioritaires.

22 cités éducatives entrent désormais en phase opérationnelle

Labellisées, les cités éducatives seront accompagnées par les services du préfet de région et du recteur de la région académique pour préciser, dans un premier temps, l'avant-projet élaboré et le compléter par un plan d'actions, l'ensemble constituant le projet de cité éducative. C'est sur ces fondements que seront conclues les conventions pluriannuelles de moyens qui feront vivre les projets dans la durée.

Sans attendre la signature de ces conventions, des enveloppes de 100 000 euros par cité éducative ont d'ores et déjà été déléguées pour impulser la dynamique. Sur ces 100 000 euros, 15 000 euros seront destinés à abonder le « fonds de la cité éducative » à disposition du principal de collège désigné chef de file, les 85 000 euros suivants constitueront une dotation sur projets avec les dépenses éligibles suivantes : ingénierie de projet, recrutement d'encadrants en maternelle, développement d'équipements éducatifs, notamment les fablab et les micro-folies ainsi que la mise en place d'actions de communication et d'évaluation.

Pour la région d'Ile-de-France, le préfet de région et le recteur de la région académique ont retenu 3 orientations prioritaires qui devront irriguer les actions des cités éducatives : **favoriser le contexte des apprentissages ; sécuriser les parcours et prévenir le décrochage** ainsi **qu'élargir les possibles des jeunes**, ce qui passe par l'accès à la culture, à la démocratie et aux droits. L'approfondissement des projets se déroulera selon le calendrier suivant :


- **d'ici fin octobre**, les acteurs locaux seront appelés à renseigner, en lien avec les services de la préfecture et du rectorat, la liste des actions proposées et un tableau de financement prévisionnel ;
- **d'ici fin novembre**, les projets et propositions de financement feront l'objet de synthèses par le préfet de région et le recteur de la région académique ;
- **à partir de décembre**, la répartition des financements dédiés de l'Etat sera réalisée au niveau national entre les cités éducatives en fonction de l'ambition des projets, des axes prioritaires retenus et de la volonté d'associer l'ensemble des parties prenantes, dont les habitants ;
- **début 2020**, une convention triennale d'objectifs et de moyens sera établie entre la commune, l'Etat et les différents partenaires, ce qui engagera les premières actions des cités éducatives.

Les 22 cités éducatives franciliennes

Commune(s)	Quartier(s)
Aulnay-sous-bois	Gros Saule/ Mitry-Ambourget
Bondy	Bondy Nord
Champigny-sur-Marne Chennevières sur Marne	Le Bois l'Abbé
Chanteloup les vignes	Noé-Feucheret
Clichy sous Bois	Commune
Corbeil-Essonnes	Les Tarterêts
Créteil	Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud
Evry-courcouronnes	Le Parc aux lièvres/ Pyramides/ Le Canal
Garges lès Gonesse	Dame Blanche
Gennevilliers	Les Courtilles / Le Luth
Grigny	La Grande Borne/ Grigny 2
La Courneuve	Commune
Les Mureaux	Cinq quartiers
Mantes la jolie	Val Fourré
Melun	Plateau de Corbeil-Plein Ciel
Orly	Quartiers Est
Paris 19	Stalingrad Riquet / Michelet Alphonse Karr - Rue de Nantes
Paris 20	Les Portes Du Vingtième
Sarcelles	Lochères
Sevran	Les Beaudottes
Trappes	Merisiers-Plaine de Neauphle
Villiers-le-bel	Commune

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Région académique Île-de-France
01 40 46 20 26 / communication.sorbonne@ac-paris.fr
 [@Academie_Paris](https://twitter.com/Academie_Paris)